

Méthode d'évaluation de la sensibilité des taxons

(Propre au site FFO, elle ne constitue pas une référence ni légale, ni scientifique)

L'objectif de la méthode mise au point en concertation avec le groupe de travail « Protection » de la FFO est de permettre d'évaluer, de manière homogène et la plus factuelle possible, le niveau de sensibilité de chaque taxon au niveau national, dans chacune des 13 régions (*nouvelles régions administratives*) et dans chacun des 96 départements (*soit 110 zones au total*) et de les classer en 4 niveaux associés à un maillage minimum des cartes de répartition du site :

- Non sensible ou peu sensible : maillage minimum 250 m
- Assez sensible : maillage minimum 1 km
- Très sensible : maillage minimum 2,5 km

La méthode repose sur l'établissement d'un « niveau de rareté » basé sur un calcul factuel du nombre de stations (*mailles de 250 m*) à partir du contenu de la base de données du site (*environ 1,8 millions de données*) comparé à des seuils de vulnérabilité adaptés aux spécificités des taxons.

1) DÉTERMINATION DU NIVEAU DE RARETÉ

Le niveau de base c'est le calcul du nombre de stations (*zones de 250 m x 250 m soit 6,25 hectares*) présentes dans chaque zone géographique (*France, Régions et départements*) pour chacun des 224 taxons.

Le nombre de stations est ensuite « rationalisé » en un **nombre moyen de stations pour 1 000 km²** ceci pour tenir compte de la superficie de chaque zone.

2) DÉTERMINATION DES SEUILS DE VULNÉRABILITÉ

Trois seuils de base ont été définis pour permettre le classement des taxons en 4 niveaux :

- > 40 : non sensible 
- De 11 à 40 : peu sensible 
- De 3 à 10 : assez sensible 
- < 3 : très sensible 

Ces 3 seuils de base, communs à tous les taxons, sont ensuite corrigés par 3 coefficients de valeur 1 ou 2 attribués à 3 critères communs à toutes les zones géographiques :

- La vulnérabilité du biotope
 - o Non vulnérable : 1
 - o Vulnérable (ex. marais, tourbières, sphaignes ...) : 2
- La vulnérabilité de l'attrait de la plante
 - o Pas d'attrait notable : 1
 - o Attrait particulier (photos, cueillette ...) : 2
- La vulnérabilité liée à l'endémisme
 - o Pas endémique : 1
 - o Endémique (ou quasi endémique) ex. D. ochroleuca : France/Haute-Savoie et Suisse/Valais ou encore O. catalaunica : Catalogne française et espagnole) : 2

Un taxon vulnérable selon les 3 critères ci-dessus verrait son seuil de base multiplié par 8 !

Il en résulte un jeu de 3 seuils « affinés » pour chaque taxon

Les **nombre moyen de stations pour 1 000 km²** établis au paragraphe 1 sont alors comparés aux 3 **seuils affinés** pour obtenir le classement final de chaque taxon dans chaque zone géographique en 4 niveaux : non sensible, peu sensible, assez sensible ou très sensible.

Le résultat final est chargé dans une table du site qui contient 224 lignes (*les taxons*) et 110 colonnes (*les zones*). Chacune des 24 640 cellules contient donc une des 4 notations de sensibilité.